

Conditions Générales de Vente KLAXOON 2024-2 « CGV » En vigueur au 13/03/2024

1- Objet

Les présentes conditions définissent les modalités d'accès et d'utilisation des services proposés par KLAXOON en mode Software As A Service « Abonnement SAAS ».

Toute commande passée par le Client auprès de KLAXOON implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente « CGV » ainsi que la renonciation expresse à ses propres conditions générales d'achat ou à tout autre document ou échange antérieur portant sur la commande de services Klaxoon.

L'utilisation des Services est régie par les CGU et subordonnée à leur acceptation préalable par chaque Utilisateur.

2- Définitions

- « **Affiliée** » désigne toute entité qui, directement ou indirectement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, contrôle ou est contrôlée par l'une des Parties ;
- « **Audience** » désigne le nombre de Participants uniques mensuels invités à rejoindre une activité Klaxoon créée par des Utilisateurs Pro.
- « **Bon de Commande** » désigne le document remis par le Client à KLAXOON à la signature du Contrat mentionnant un numéro de bon de commande (ie *PO number*) et détaillant la Commande des Services ;
- « **Client** » désigne la personne physique ou morale qui conclut un Contrat avec KLAXOON en vue de la fourniture de Services ;
- « **CGU** » désigne les conditions générales d'utilisation du Service accessibles à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/cgu.pdf> ;
- « **Commande** » désigne la commande de Services passée par le Client auprès de KLAXOON ;
- « **Compte Utilisateur** » désigne le compte personnel d'un Utilisateur ;
- « **Conditions Particulières** » désigne les conditions particulières (*notamment commerciales*) applicables au Contrat ;
- « **Conditions Spécifiques par pays** » désigne les conditions particulières applicables aux Clients établis dans certains pays tels que décrits en Annexe 1 ;
- « **Contrat** » désigne le contrat passé entre le Client et KLAXOON matérialisant la Commande des Services, soumis aux Conditions Particulières et aux présentes CGV ;
- « **Documentation** » désigne les informations relatives au Service accessibles en ligne à l'adresse suivante <https://help.klaxoon.com/hc/fr> ;
- « **Données** » désigne les données générées par les Utilisateurs dans le cadre de l'utilisation des Services ;
- « **Données à caractère personnel** » désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ;
- « **DPA** » désigne l'accord de traitement des Données à caractère personnel KLAXOON accessible ici <https://static.klaxoon.com/website/pdf/dpa-fr.pdf>
- « **Identifiants** » désigne les identifiants personnels de l'Utilisateur requis pour se connecter à son Compte Utilisateur ;
- « **KLAXOON** » désigne l'une des entités contractantes décrites en Annexe 1 ;
- « **Participant unique mensuel** » désigne l'Utilisateur invité par un Utilisateur Pro à rejoindre une activité Klaxoon et dont la participation est prise en compte pour le calcul de l'Audience ;
- « **Parties** » désigne les parties au Contrat, c'est-à-dire KLAXOON et le Client ;
- « **Période Initiale** » désigne la durée initiale d'engagement aux Services souscrits en vertu du Contrat (*hors renouvellement*) ;
- « **Service(s)** » désigne l'ensemble des produits et services KLAXOON auxquels peut souscrire le Client ;
- « **Services Additionnels** » désigne les développements spécifiques, le cas échéant demandés par le Client, et convenus entre les Parties ;
- « **Services Professionnels** » désigne les services professionnels KLAXOON (*ex : prestations de consulting, de formation, d'accompagnement, certification*) réalisés dans les conditions décrites à l'article 8 ;
- « **Site Internet** » désigne le site internet KLAXOON permettant l'accès au Service en mode SaaS ;
- « **Utilisateur** » désigne ensemble les Utilisateurs Pro et Free autorisés à utiliser les Services ;
- « **Utilisateur Free** » désigne l'Utilisateur qui participe à une activité Klaxoon et bénéficie d'un accès gratuit au Service (*avec des droits d'usage limités conformément aux Conditions Particulières*) ;
- « **Utilisateur Pro** » désigne l'Utilisateur qui crée ou participe à une activité Klaxoon et qui bénéficie d'un accès payant au Service via un Abonnement saas.

3- Documents contractuels

Le Client est informé que la souscription aux Services est régie par les documents suivants, listés ci-dessous par ordre décroissant d'importance :

- 1- Les Conditions Particulières ;
- 2- Les CGV ;
- 3- Les CGU ;
- 4- Le Bon de Commande.

En cas de différence(s) et/ou de contradiction(s) entre les stipulations des différents documents listés ci-dessus, le document d'ordre supérieur prévaudra. En cas de différence(s) et/ou de contradiction(s) entre les stipulations de plusieurs documents de même rang, le document le plus récent prévaudra.

4- Commande et prix

1. Pour passer Commande, le Client doit retourner le Contrat signé à KLAXOON. Dans le cas où le Client doit émettre un Bon de Commande, ce dernier s'engage à transmettre un tel document à KLAXOON dès la signature du Contrat. KLAXOON se réserve la possibilité de ne pas fournir les Services souscrits par le Client tant que les documents contractuels n'ont pas été dûment complétés et signés ou, lorsque le Client émet un Bon de Commande, si le Client ne fournit pas à KLAXOON le numéro de Bon de Commande associé (*PO Number*), ou si les informations mentionnées dans le Bon de Commande se révèlent inexacts ou diffèrent de celles renseignées par le Client dans le Contrat. Pour les abonnements pluriannuels, KLAXOON se réserve la possibilité de suspendre l'accès aux Services du Client émettant un Bon de Commande si ce dernier ne transmet pas le Bon de Commande (*ou PO Number*) à chaque date anniversaire du Contrat.

2. Les prix indiqués dans le Contrat sont hors taxes de toute nature, et seront majorés de la Taxe sur la Valeur Ajoutées « TVA » et toute autre taxe applicable en vigueur au jour de la facturation.

3. Les prix mentionnés à l'Article 3.1 sont susceptibles d'inclure des Services Additionnels. Les conditions de mise en œuvre de ces Services Additionnels seront précisées dans le Contrat, le cas échéant.

4. Le Client est informé que les prix indiqués dans le Contrat seront automatiquement augmentés de quatre (4) pour cent par an. Par ailleurs, KLAXOON se réserve la faculté de faire évoluer ses prix au-delà du plafond mentionné ci-dessus. Dans ce cas, tout changement de prix sera applicable à tout nouveau Contrat souscrit par le Client. Pour les Contrats en cours, le Client sera informé par courrier électronique au minimum trente (30) jours calendaires avant la date de renouvellement de son Contrat. Au cours de ce délai, le Client aura la faculté de résilier le Contrat sans pénalité par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à l'entité KLAXOON telle qu'indiquée à l'Annexe 1. A défaut le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs applicables au Service.

5. Si le Client achète les Services directement auprès d'un revendeur agréé KLAXOON (« **Revendeur** »), les conditions applicables à la commande seront convenues directement entre le Client et le Revendeur. KLAXOON ne saurait être tenue responsable des actes et omissions du Revendeur, ce dernier n'étant pas autorisé à modifier le présent Contrat ou à prendre des engagements au nom de KLAXOON.

5- Conditions de règlement

1. Les factures sont adressées au Client sous format électronique uniquement et devront être payées au plus tard dans les trente (30) jours suivant la date de facture sauf stipulations contraires indiquées dans le Contrat. Le Client est informé que toute Commande des Services est payable en intégralité à la Commande. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

2. Sous réserve des Conditions Spécifiques par pays décrites en Annexe 1, les factures non payées à leurs échéances porteront intérêt sur la base d'un taux égal à 1,5% ou du taux légal maximal applicable, et ce sans qu'il soit nécessaire d'adresser au Client une lettre de mise en demeure préalable.

3. En cas de non-paiement à l'échéance, KLAXOON se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services, de résilier le Contrat et/ou de conserver à titre de premiers dommages et intérêts les sommes déjà perçues au titre du Contrat en cause, sans préjudice de toute autre voie de recours. La suspension de l'accès aux Services pourra intervenir dans les dix (10) jours suivant l'envoi d'une notification écrite au Client défaillant non suivie de régularisation. Cette suspension ne pourra être considérée comme du temps d'indisponibilité du Service dans le cadre de la mise en œuvre des niveaux de Service prévus à l'Article 9 du Contrat.

4. En cas de commande via un Revendeur, le paiement sera effectué par le Client au Revendeur. KLAXOON se réserve le droit de suspendre l'accès du Client au Service s'il ne reçoit pas le paiement du Revendeur. Toute demande de remboursement ou réclamation du Client à ce titre se fera auprès du Revendeur.

6- Conditions de l'Abonnement SaaS

1. Le Client peut accéder au service en souscrivant un Abonnement SaaS pour une Période Initiale précisée dans le Contrat. Cet Abonnement sera automatiquement et tacitement renouvelé par période successive de même durée que la Période Initiale et pourra être résilié dans les conditions décrites à l'article 15 des CGV.

Le Service est accessible depuis le Site Internet. Il nécessite l'utilisation d'un identifiant personnel et un mot de passe choisi par l'Utilisateur. Le Client est informé que le Compte Utilisateur ne pourra en aucun cas être créé avec une adresse email générique et devra veiller à ce que les Identifiants d'accès au Service soient personnels à chaque Utilisateur.

2. Les Comptes Utilisateurs sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles. En conséquence, ils ne peuvent être partagés ou cédés entre un ou plusieurs Utilisateurs.

3. Les conditions d'accès au Service et le nombre maximum autorisé d'Utilisateurs pouvant participer aux Services (*notamment le calcul de l'Audience*) sont précisés dans les Conditions Particulières.

4. KLAXOON se réserve le droit de vérifier, à ses frais, que l'utilisation des licences par le Client se fait conformément aux conditions du présent article. En cas de constatation d'une utilisation non conforme des licences par le Client, KLAXOON se réserve le droit de suspendre l'accès au Service sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité, et ce sans préjudice de tout autre voie de recours nécessaire. KLAXOON informera le Client préalablement à cette suspension.

5. Le Client s'engage à disposer à ses frais d'un accès Internet haut débit et KLAXOON ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet ni de ce fait, le défaut d'accès, partiel ou total, au Service en mode SaaS.

7- Propriété intellectuelle

1. KLAXOON dispose ou est investie de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur les Services et le Site Internet. Pour la durée du Contrat, KLAXOON concède à chaque Utilisateur un droit d'utilisation personnel, non exclusif, incessible et non transférable du Logiciel, à l'exclusion de tout autre usage, et ce, sous réserve du complet paiement du prix.

Le Client est seul propriétaire de l'ensemble de ses droits de propriété intellectuelle préexistants au Contrat et de toutes les Données qu'il crée via le Service (*à l'exclusion des templates d'utilisation génériques créés par KLAXOON et mis à disposition du Client via le Service*).

2. Le Service peut intégrer des technologies tierces pour lesquelles KLAXOON garantie disposer des droits ou autorisations nécessaires.

3. Le Client s'engage à ne pas reproduire, décompiler, désassembler, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit le Service sans l'autorisation écrite préalable de KLAXOON. Ainsi, le Client s'engage notamment à ce que chaque Utilisateur :

- utilise le Service pour ses besoins propres (*dans le cadre de son organisation interne, sa relation client ou pour tout événement réalisé pour son compte*) et s'interdit toute revente du Service en tant que tel (*à l'exception des prestations de services réalisées par des Clients Partenaires de KLAXOON dûment certifiés ou autorisés à cet effet par KLAXOON*) ;
- ne porte pas atteinte aux droits d'auteur et/ou à l'image et/ou à la réputation de KLAXOON.

4. Si le Client a connaissance d'une réclamation d'un tiers portant sur la contrefaçon par le Service et/ou le Site Internet d'un droit de propriété intellectuelle, le Client s'engage à informer KLAXOON sans délai.

5. Le Client est expressément informé et accepte que KLAXOON puisse, à son choix et à ses frais, soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque du Service, soit obtenir pour le Client un droit d'utilisation, pour autant que le Client ait respecté les conditions suivantes :

- que le Client ait accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes du Contrat ;
- qu'une action en contrefaçon ait été intentée devant une juridiction compétente ;
- que KLAXOON soit en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client, et pour ce faire, que ce dernier collabore loyalement avec KLAXOON en fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires pour mener à bien une telle défense.

6. Dans le cas où aucune de ces mesures ne serait raisonnablement envisageable, KLAXOON pourra décider de mettre fin au Contrat et remboursera au Client les redevances acquittées par le Client sur les six (6) derniers mois pour l'utilisation des Services ; et/ou

7. Sauf stipulation contraire expressément convenue dans le Contrat, le Client autorise KLAXOON à utiliser son nom et son logo à titre de références commerciales sur le Site Internet et dans sa documentation commerciale pendant la durée du Contrat et deux (2) ans à compter de son terme.

8- Services Professionnels KLAXOON

Le présent article s'applique aux Services Professionnels délivrés par KLAXOON auprès du Client qui a souscrit un Abonnement SaaS.

8.1 Périmètre des Services Professionnels

Les Parties s'entendent sur le périmètre des Services Professionnels avant leur mise en œuvre. A ce titre, le Client s'engage à communiquer à KLAXOON toutes les informations nécessaires afin que ce dernier puisse apporter une réponse adaptée aux besoins du Client.

Le Client est informé que KLAXOON pourra être amenée à modifier le périmètre des Services Professionnels en cas :

- d'inadéquation entre les informations fournies par le Client et la nature des Services Professionnels à fournir ;
- de manquement du Client à l'un de ses engagements susceptibles d'entraîner une modification du périmètre des Services Professionnels ;
- de nouvelles demandes ou de modification du périmètre prédéfini des Services Professionnels par le Client ; et/ou
- d'événement imprévu modifiant sensiblement les besoins ou les exigences du Client échappant au contrôle raisonnable de l'une ou l'autre des Parties, y compris les cas de force majeure.

Lorsque ces modifications sont susceptibles d'entraîner (i) une modification des conditions financières ; (ii) un dépassement du volume horaire convenu entre les Parties ; (iii) un changement dans l'ordre de priorité ou une modification de l'étendue des Services Professionnels, KLAXOON soumettra au Client un nouveau devis intégrant les coûts additionnels associés à ces changements.

8.2 Consultant

Pour la réalisation des Services Professionnels, KLAXOON s'engage à mettre à disposition du Client un consultant qualifié dans les quinze (15) jours suivant la demande du Client.

8.3 Outils utilisés

KLAXOON s'engage à utiliser des outils permettant la bonne exécution des Services Professionnels. Le Client s'engage à vérifier l'interconnexion de ses propres équipements et mettre en œuvre tous les moyens et ressources nécessaires à la bonne exécution des Services Professionnels, ces derniers étant validés au démarrage du Contrat (ex. *Système de vidéo conférence*).

8.4 Planning

Les Parties conviennent que les Services Professionnels seront réalisés selon le planning prévu entre les Parties.

Sauf conditions spécifiques indiquées dans le Contrat, les Services Professionnels devront être réalisés dans un délai maximum de douze (12) mois suivant la signature du Contrat. Tout dépassement de ce délai résultant du fait du Client entraînera la perte des Services Professionnels pour le Client, ce dernier restant néanmoins redevable des sommes dues à KLAXOON en vertu du Contrat pour ces Services Professionnels non exécutés

8.5 Annulation/report de Services Professionnels par le Client

Toute annulation par le Client des Services Professionnels survenant dans un délai inférieur à quinze (15) jours calendaires précédant la date de démarrage programmée des Services Professionnels ne pourra donner lieu à remboursement au bénéfice du Client, ce dernier restant redevable des sommes dues à KLAXOON en vertu du Contrat

Toute annulation des Services Professionnels par le Client survenant dans un délai de plus de quinze (15) jours calendaires précédant la date de démarrage programmée des Services Professionnels pourra faire l'objet d'un report dans un délai maximum de six (6) mois suivant la date initialement programmée. Le dépassement du délai précité entraînera la perte des Services Professionnels pour le Client, ce dernier restant redevable des sommes dues à KLAXOON en vertu du Contrat.

Un nombre minimum de participants à un atelier pourra être convenu dans le Contrat. Le non-respect de cette condition pourra donner lieu à l'annulation de la prestation par KLAXOON sans que le Client ne puisse prétendre à un remboursement des frais prépayés ni à toute autre compensation de quelque nature que ce soit.

8.6 Suivi des Services Professionnels

Une réunion de lancement aura lieu au plus tard deux (2) semaines avant la date de démarrage programmée des Services Professionnels. A la signature du Contrat, le Client s'engage à communiquer à KLAXOON les coordonnées de l'interlocuteur client en charge du suivi et de l'exécution des Services Professionnels.

En cours d'exécution des Services Professionnels, les Parties se réuniront selon une périodicité définie afin de suivre l'avancée des Services Professionnels et d'ajuster le planning si nécessaire.

8.7 Propriété intellectuelle

Chaque Partie conserve l'intégralité de ses droits de propriété intellectuelle antérieurs qu'elle serait amenée à utiliser dans le cadre de la réalisation des Services Professionnels. KLAXOON concède au Client un droit d'utilisation non exclusif de ses méthodes et savoir-faire pour la bonne réalisation des prestations.

KLAXOON consent également au Client, sous réserve du complet paiement du prix, une licence non-transférable, perpétuelle de reproduire, utiliser et modifier les livrables développés dans le cadre de la réalisation des Services Professionnels.

Le Client est informé que tout Service Professionnel réalisé par KLAXOON, ne pourra pas faire l'objet de représentation ni de reproduction, sur quelque support que ce soit (incluant sans s'y limiter l'enregistrement audio/vidéo des Services Professionnels animés par KLAXOON), sans l'autorisation expresse de KLAXOON au préalable.

8.8 Déplacements professionnels

Dans les cas où la réalisation des Services Professionnels nécessite le déplacement d'un Consultant dans les locaux du Client, les Parties conviennent des modalités suivantes :

- Déplacement en Région Ile de France : les frais de déplacement sont inclus dans l'offre commerciale ;
- Déplacement en France Métropolitaine : les frais de déplacement forfaitaires sont disponibles sur demande ;
- Déplacement à l'international (incluant les DOM TOM) : les frais de déplacement sont disponibles sur demande.

9- Maintenance et niveaux de service

1. Pendant toute la durée du Contrat, KLAXOON assure au Client un service d'assistance technique.

2. Ce service d'assistance est accessible via différents canaux : par mail à l'adresse help@klaxoon.com ou – selon les horaires d'ouverture du service d'assistance technique, (*décrits ci-dessous*) - sur webchat accessible directement via le Service en mode SaaS.

	Zone Europe, Moyen-Orient	Afrique, Moyen-Orient	Zone Amérique	Zone Pacifique	Asie
Horaires du support	Lundi au vendredi, sauf jours fériés en France, de 9h à 18h (<i>heure d'Europe centrale « CET »</i>)	Lundi au vendredi, sauf jours fériés aux Etats-Unis, de 9h à 18h (<i>Zone Eastern Daylight Time « EDT » et Eastern Standard Time « EST »</i>)	Lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 00h00 à 23h00, sauf jours fériés français (heure de Singapour « SGT »).		

3. KLAXOON s'engage à assurer une maintenance corrective gratuite des Services pendant la durée du Contrat.

4. Dans le cadre de la maintenance évolutive des Services, KLAXOON est amenée à développer de nouvelles versions des Services et/ou des nouvelle(s) fonctionnalité(s) majeure(s) des Services (« Upgrade »). Ces Upgrades seront fournis par KLAXOON au Client selon les modalités indiquées dans la Documentation ou communiquées au Client par KLAXOON par tout autre moyen.

6. Les prestations de maintenance corrective s'appliquent à la dernière version disponible du Service. La version du Service consentie par KLAXOON au Client est la dernière version en production chez KLAXOON. Le Client peut consulter le numéro de version sur l'interface du Service.

10- Confidentialité

1. Les Parties s'engagent à respecter la confidentialité de toutes les informations de nature confidentielle échangées, collectées ou nées au cours de l'exécution du Contrat et pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du Contrat. A cet effet, les Parties s'interdisent de communiquer ces informations confidentielles à un tiers et s'engagent à faire respecter les engagements décrits dans cet article par l'ensemble de leurs dirigeants, préposés, agents et éventuels sous-traitants.

2. Les obligations des Parties aux termes du présent article ne s'étendent pas aux informations confidentielles pour lesquelles la Partie qui les reçoit peut prouver :

- qu'elle les a divulgués sur l'autorisation écrite de l'autre Partie ou que la divulgation a été réalisée par ladite autre Partie ; ou
- qu'elles étaient accessibles au public au moment de leur communication par l'autre Partie, ou qu'elles étaient rendues publiques après cette communication sans faute de sa part ; ou
- qu'elles ont été reçues, de manière licite, d'un tiers soumis à aucune obligation de confidentialité ; ou
- qu'à la date de leur communication par l'autre Partie, elle était déjà en possession de celle-ci ; ou
- que leur divulgation a été imposée par application d'une disposition légale ou réglementaire impérative ou d'une décision de justice définitive rendue par une juridiction compétente. La Partie soumise à une telle obligation de divulgation se doit, dans la mesure du possible, d'en avertir préalablement l'autre Partie, et, le cas échéant, de demander la mise en œuvre de toutes les mesures ou procédures de protection de la confidentialité applicables en l'espèce.

11- Responsabilité

11.1 Responsabilité de KLAXOON

1. Dans le cadre de la fourniture des Services, il est expressément convenu que KLAXOON est soumise à une obligation de moyens. Pour la bonne exécution des Services, KLAXOON utilise des infrastructures techniques développées et fournies par des tiers. En conséquence, KLAXOON ne saurait garantir que le Service soit ininterrompu, exempt de tout incident, bug, vulnérabilité ou qu'il offre un niveau de sécurité sans faille, ce que le Client reconnaît et accepte. KLAXOON prendra toutes les mesures raisonnables, conformes à l'état de la technique pour remédier dans les meilleurs délais à tout incident pouvant lui être imputable et mettra en œuvre tous les moyens appropriés dont elle dispose aux fins de réparer un tel incident.

2. En aucun cas, KLAXOON (incluant ses dirigeants, employés, actionnaires), ses Affiliées ou Sous-traitants ne sauraient être tenus responsables de l'impossibilité totale ou partielle pour le Client de bénéficier des Services résultant d'un des cas suivants : i) usage des Services par le Client non conforme au Contrat et/ou à la Documentation; ii) incident survenant sur des réseaux tiers ; iii) tout dysfonctionnement du matériel informatique du Client (incluant ses infrastructures techniques et logiciels) ou de son réseau internet; iv) indisponibilité liée à la maintenance du Service v) cas de Force Majeure (telle que définie à l'article 13 des CGV).

3. Dans l'hypothèse où la responsabilité de KLAXOON serait engagée suite à l'inexécution d'une de ses obligations lui incombant au titre du Contrat, cette responsabilité sera limitée aux seuls dommages directs à l'exclusion de tout dommage indirect et, en particulier, de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de profit, d'exploitation, de renommée ou de réputation, d'image de marque, de clientèle, préjudice commercial quelconque, économique et autre perte de revenus. Est également assimilée à un préjudice indirect, toute action dirigée par un tiers contre le Client et résultant d'un dommage causé par le Client.

En tout état de cause, la responsabilité totale de KLAXOON aux termes du Contrat est expressément limitée, tout fait générateur confondu et sous réserve de la réglementation applicable, aux sommes hors taxe versées par le Client à KLAXOON (ou au revendeur si applicable) au titre du contrat litigieux en cause au cours des douze (12) mois précédant la survenance du fait générateur.

11.2 Responsabilité du Client

1. Le Client est responsable de l'utilisation des Services et répond des actes et omissions des Utilisateurs. Le Client sera notamment responsable vis-à-vis de KLAXOON en cas d'usage des Services à des fins impropres, illicites, contraires à la Loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, ou en violation des droits d'un tiers.

2. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Client serait engagée suite à l'inexécution d'une obligation lui incombant au titre du Contrat, ce dernier sera tenu d'indemniser KLAXOON de toutes amendes, pénalités, dommages et intérêts, frais et autres charges résultant du dommage causé (y compris les frais d'avocats et de conseils).

12- Assurance

KLAXOON déclare être assurée pour sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de son activité, et ce auprès d'une compagnie notoirement solvable. KLAXOON s'engage à maintenir cette couverture d'assurance pendant toute la durée du Contrat.

13- Force majeure

1. En cas de force majeure, les obligations des Parties seront suspendues et chacune des Parties s'engage à informer l'autre Partie des conséquences de cette force majeure dans les meilleurs délais et au plus tard dans les dix (10) jours à compter de la survenance du cas de force majeure

2. L'inexécution du Contrat imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

3. Chacune des Parties pourra librement résilier tout ou partie du Contrat en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60) jours à compter de sa date de survenance, sans qu'aucune des Parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts ou tout autre compensation de toute nature.

14- Traitement des Données

14.1 Traitement de Données à caractère personnel

Dans le cadre de la fourniture des Services, KLAXOON traite des Données à caractère personnel en qualité de responsable de traitement et en qualité de sous-traitant au sens de la Réglementation européenne applicable en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD).

La politique de protection des Données à caractère personnel KLAXOON est décrite dans le DPA <https://static.klaxoon.com/website/pdf/dpa-fr.pdf> et incorporée par référence au présent Contrat. Le Client peut également consulter la Politique de Confidentialité Klaxoon accessible à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>. Les Parties s'engagent, pour leurs opérations de traitement de Données à caractère personnel à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relativement à la collecte et au traitement de Données Personnelles, en particulier le Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD » (ci-après la « Réglementation Applicable »).

14.2 Cookies

Un cookie est un fichier texte installé sur l'ordinateur d'un internaute lors de la navigation sur un site Internet.

L'utilisation du Service par accès en mode SaaS nécessite l'utilisation de ces cookies. Une information relative aux cookies sous forme de bandeau apparaît lors de la première connexion au Site Internet.

La liste des cookies et leurs finalités sont disponibles dans la Politique de Confidentialité KLAXOON accessible à l'adresse suivante :

<https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>

14.3 Sécurité des Identifiants

Les Identifiants des Utilisateurs sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles. Leur transmission à des tiers et les conséquences attachées se font sous l'entière responsabilité du Client.

En cas de perte ou de vol de l'un de ses Identifiants, l'Utilisateur peut demander à KLAXOON de réinitialiser son identifiant en se rendant sur la page d'accès au Service, la procédure étant suivie par courrier électronique.

14.4 Sécurité des Données

Les serveurs/Site Internet sont reconnus par un certificat validé par un tiers de confiance.

KLAXOON bénéficie d'une infrastructure technique et d'outils matériels et logiciels de monitoring permettant d'assurer la sécurité et l'intégrité des Données du Client dans des conditions conformes aux règles de l'art et s'agissant des Données personnelles conformément aux dispositions de la Réglementation Applicable, en vue de prévenir (i) la destruction, la détérioration, la modification ou la perte des Données Personnelles, (ii) la divulgation ou l'accès à des Données à caractère personnel, (iii) toute forme ou finalité de traitement de Données à caractère personnel illicite non prévue par le Contrat.

Pour plus d'informations sur la sécurité et sur le lieu de stockage des Données, le Client peut consulter la politique de sécurité KLAXOON accessible à l'adresse suivante : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/politique-de-confidentialite.pdf>

14.5 Sauvegarde et Réversibilité

KLAXOON s'engage pendant toute la durée du Contrat à effectuer des sauvegardes régulières des Données du Client hébergées sur ses serveurs.

Le Client est toutefois informé qu'il demeure responsable de toute Donnée qu'il crée, modifie ou supprime directement via le Service.

Sur demande écrite et préalable du Client, et sous réserve de la faisabilité technique d'une telle demande, KLAXOON s'engage à supprimer ou anonymiser les Données collectées par KLAXOON dans le cadre du Contrat. Une telle demande devra être adressée à KLAXOON à l'adresse suivante : legal@klaxoon.com.

En tout état de cause, la procédure de réversibilité mise en œuvre par KLAXOON au titre du Contrat n'inclut pas de prestations d'assistance du Client dans la reprise de ses données par un tiers prestataire.

Pendant toute la durée du Contrat, l'Utilisateur peut à tout moment et directement via le Service, supprimer ou récupérer dans un format lisible, les Données collectées dans le cadre de l'utilisation du Service (contenu utilisateur). Pour plus d'informations : <https://static.klaxoon.com/website/pdf/cgu.pdf>

15- Terme et résiliation du Contrat

15.1 Terme du Contrat

Le Contrat est automatiquement et tacitement renouvelé par période successive de même durée que la Période Initiale d'engagement figurant dans le Contrat, sauf résiliation par l'une des Parties effectuée par lettre recommandée avec demande

d'accusé de réception adressée au minimum de trente (30) jours avant la fin de la Période Initiale du Contrat et de chaque période renouvelée.

15.2 Résiliation pour faute

Sans préjudice des autres stipulations prévues au Contrat, chacune des Parties pourra résilier le Contrat en cas de non-respect par l'autre Partie de l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes.

La résiliation prendra automatiquement effet trente (30) jours après la réception d'une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie défaillante, indiquant l'intention de faire application du présent article et non suivie de régularisation, le tout sans préjudice de tous dommages-intérêts que pourrait être en droit de réclamer la Partie lésée.

16- Sous-traitance

1. KLAXOON pourra, le cas échéant, sous-traiter tout ou partie de l'exécution des Services à un tiers. KLAXOON sera responsable des travaux réalisés par ses sous-traitants.

2. Lorsque la prestation sous-traitée est une opération mettant en œuvre un traitement de Données à caractère personnel, KLAXOON s'assure que le sous-traitant présente les garanties requises par la Règlementation Applicable. Le détail de ces mesures figure dans le DPA KLAXOON.

17- Modifications des CGV

KLAXOON se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV. Ces modifications s'appliqueront à tout nouveau Contrat souscrit par le Client ou lors du renouvellement du Contrat ou après acceptation des nouvelles CGV par le Client.

18- Renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses du Contrat, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

19- Nullité d'une clause

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat s'avérait nulle, non écrite, inopposable ou sans objet au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, cette clause serait alors réputée non écrite sans pour autant entraîner la nullité du Contrat ni altérer la validité de ses autres stipulations sauf si cette clause revêtait un caractère déterminant pour l'une des Parties à la date de signature du Contrat. Dans ce cas, les Parties devraient négocier de bonne foi en vue de substituer à cette clause une clause valable reflétant leur intention initiale.

20- Non sollicitation

Pendant la durée du Contrat et pour une période d'un (1) ans après son terme pour quelque raison que ce soit, le Client et ses Affiliées s'engagent à ne pas, de manière directe ou indirecte, pour leur compte ou pour le compte d'un tiers, solliciter ou provoquer le départ d'un employé de KLAXOON ou de l'une de ses Affiliées afin de lui permettre d'accepter un emploi chez le Client et/ou un tiers.

Il est entendu que le non-respect de cet article peut être sanctionné par tout recours, y compris exécution forcée et injonction, KLAXOON se réservant également le droit de poursuivre en justice le Client afin d'obtenir réparation du préjudice subi.

21- Indépendance des Parties

Pendant toute la durée du Contrat, les Parties reconnaissent expressément qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre et s'engage à se présenter comme telle à l'égard de tout tiers.

Le Contrat ne vise à créer aucune relation de subordination entre les Parties qui demeurent responsables de leur personnel respectif.

22- Convention de preuve

Les Parties pourront se prévaloir aux fins de preuve (*notamment en cas de contestation de paiement*) de tous fichiers, données, opérations, rapports ou autres établis, émis, reçus et/ou conservés sous format ou support électronique.

23- Droit applicable et juridiction compétente

1. Sous réserve de dispositions légales impératives contraires, toute action, contestation ou demande de toute nature du Client auprès de KLAXOON, relative à l'existence et l'exécution du Contrat, devra intervenir dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la survenance du fait générateur de l'action, la contestation ou la demande, sous peine d'irrecevabilité par prescription.

2. Le Contrat et tous les litiges s'y rattachant, directement ou indirectement, seront régis par les lois et les juridictions précisées dans les Conditions Spécifiques par pays figurant en Annexe 1. Toute disposition de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises est exclue.

ANNEXE 1 - CONDITIONS SPECIFIQUES PAR PAYS

En fonction de la situation géographique du Client, certaines Conditions Spécifiques par pays ont vocation à s'appliquer. Elles sont pleinement intégrées au Contrat :

1. ENTITE KLAXOON CONTRACTANTE – NOTICE – LOI ET JURIDICTION APPLICABLES

Adresse du Client	Entité Klaxoon contractante	Adresse de notification	Loi applicable et juridiction compétente (exclusives des règles de conflit de lois)
Amérique	Klaxoon Inc.	KLAXOON C/O PRAMEX, 1251 6th Ave, New York, NY 10020, États-Unis USA Copie à : legal@klaxoon.com	Loi de l'Etat de New-York Tribunaux de l'Etat de New-York (Etats Unis)
Afrique, APAC, Europe, Moyen-Orient,	Klaxoon SAS	KLAXOON, 3 avenue de Belle Fontaine, 35510, Cesson-Sévigné, France Copie à : legal@klaxoon.com	Loi française Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Rennes (France)

2. FRANCE

- L'article 5.2 « Conditions de règlement » est remplacé comme suit :

Les factures non payées à leurs échéances porteront intérêt sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux légal en vigueur, augmenté de cinq (5) points, et ce, à compter de leur date d'exigibilité et sans notification.

Conformément aux dispositions des articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement emporte de plein droit l'application au débiteur professionnel d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros. Nonobstant ce qui précède, le montant de cette indemnité sera majoré des frais réels de recouvrement sur justification si ces frais sont supérieurs à quarante (40) euros.

3. ETATS-UNIS

- **HIPAA – FISMA- Données sensibles**

Les Services Klaxoon ne sont pas destinés à recueillir des informations soumises à l'application du *Health Insurance Portability and Accountability Act* (HIPAA) ou au *Federal Information Security Management Act* (FISMA). En conséquence, le Client s'engage à ne pas utiliser les Services lorsque son utilisation emporte application de ces lois.

Le Client s'engage également à ne pas insérer dans le Service des Données sensibles. Klaxoon décline toute responsabilité qui résulterait de l'usage par le Client de ces Données sensibles.

- **Exportations**

Lorsque qu'il utilise le Service, le Client s'engage à respecter les lois et règlements des Etats-Unis applicables au contrôle des exportations et au commerce international ainsi que ceux de tout autre pays dont les lois s'appliquent au Client ou à ses Données. A cet effet, sauf accord exprès du gouvernement américain, le Client s'interdit d'accéder aux Services depuis un lieu sanctionné par les Etats-Unis ou s'il fait l'objet de restriction établie par le gouvernement des Etats-Unis (*ex : informations classifiées ou soumises aux Règlements américains sur le Trafic d'Armes International (ITAR) ou l'équivalent étranger*).

- **Entités gouvernementales américaines**

Dans le cadre des marchés publics de l'Etat américain, tous les Services qui constituent ou incluent un logiciel SaaS KLAXOON sont réputées être des logiciels informatiques commerciaux tels que définis dans les *Federal Acquisition Regulations* (FAR) 12.212 et *Defense FAR Supplement* (DFARS) 227.7202, selon le cas. En conséquence, toute utilisation, modification, reproduction, diffusion, affichage ou divulgation du Service ou de la Documentation qui l'accompagne par une agence, un département ou une entité du gouvernement des États-Unis sera régie uniquement par les termes du présent Contrat.